

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 35

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courtelevant. (Herbsdorf en allemand). 307 habitants. — Pierre curé de Courtelevant signe comme témoin un acte de donation en faveur de l'abbaye de Bellelay, le 2 décembre 1294 et un en faveur de l'église de Grandgourt le 15 octobre 1295.

En 1303, les ducs d'Autriche, landgraves de la Haute-Alsace, percevaient dans ce village des dîmes en seigle et en avoine.

En 1308, une terre située à Réchésy et à Courtelevant est reprise en emphytéose de l'abbé de Bellelay et doit pour anniversaire 8 deniers au curé de Courtelevant.

Pierre curé de Courtelevant et Jehan du même lieu assistent, en 1313, comme témoins à une vente en faveur de Bellelay de propriétés sises à Lepuix.

Le 9 mars 1337, Vermot, chapelain de l'autel Notre-Dame de Courtelevant, signe comme témoin une vente faite à Cœuve en faveur de l'abbaye de Bellelay.

Le 17 juillet 1363, Bellias, fille de feu Willemin de Courtelevant et femme d'Huguenin bourgeois de Porrentruy, vend à Jehan Ballot, chapelain de la vieille Notre-Dame à Porrentruy, une rente annuelle assignée sur les terres sises à Chevenez et à Alle.

En 1371, déconfrontation de sept journaux de champs et prés situés à Courtelevant, appartenant à la chapelle de Notre-Dame fondée dans l'église de St-Etienne de Bressaucourt.

Le 1^{er} décembre 1429, Jean Henri de Courtelevant, demeurant à Bonfol, signe comme témoin la vente d'une dime à Bonfol au profit de Henri de Boncourt dit d'Asuel.

Enfin le 3 décembre 1454, a lieu une reconnaissance des redevances dues à l'abbé et à l'abbaye de Bellelay par Jeannette et Jean Zemer de Courtelevant demeurant à Lepuix.

(A suivre)

Poignée de recettes

Destruction du ver des poireaux et des chenilles du chou. — Depuis quelques années, les plantations de poireaux sont, dans le cours de l'été, attaquées par des vers, ou plutôt par une sorte de chenille très petite, qui ronge les feuilles au point que la plante devient souvent inutilisable; parfois même des plantations entières sont détruites complètement. Après avoir essayé bien des moyens de combattre cet insecte, un collaborateur du *Cosmos* est arrivé à obtenir un bon résultat par l'aspersion d'une solution de savon noir. Voici le mode d'opérer :

Faire dissoudre 30 à 50 grammes de savon noir par litre d'eau et asperger les poireaux avec cette dissolution en prenant soin de diriger le jet sur l'intérieur du poireau pour que le liquide descende dans l'intérieur de la plante. Les larves seront foudroyées sur le champ.

Quoique cette dose de savon puisse paraître élevée à beaucoup de personnes, j'affirme, dit-il, que, d'après de nombreuses expériences, cette quantité est nécessaire pour obtenir un succès certain. Si, quelques jours après, on trouvait encore des larves vivantes, il serait bon de renouveler l'opération. Quand la première est faite soigneusement et que des pluies ne surviennent pas aussitôt, il est rare qu'il soit nécessaire de la renouveler. On ne doit opérer que quand les poireaux sont secs et qu'il n'y a pas d'eau dans le cœur, car cet eau diminuerait la force de l'insecticide.

L'eau de savon noir est le meilleur insecticide contre les chenilles, mais la dose de savon doit être plus forte pour les grosses chenilles que pour les petites. Pour les chenilles duchou,

il faut à peu près 75 grammes de savon par litre d'eau; pour d'autres chenilles plus grosses, il faut atteindre la dose de cent grammes de savon par litre, mais il ne faut pas dépasser cette dernière dose, car elle pourrait endommager les plantes.

Pour obtenir une bonne pulvérisation avec les fortes solutions de savon, il est préférable de les employer un peu tièdes.

On obtient aussi un bon résultat en ajoutant du pétrole à la solution de savon. Dans ce cas, on peut diminuer de moitié la dose de savon; par exemple 25 grammes de savon et 25 grammes de pétrole, par litre d'eau, pour les petites espèces de chenilles; 50 grammes de savon et 50 grammes de pétrole pour les grosses espèces.

Procédé empêchant la flanelle de rétrécir. — Placer les flanelles dans un baquet et les couvrir de savon de Marseille coupé menu. Remplissez le vase d'eau bouillante, agitez-le tout fortement, prenez ensuite les flanelles avec un petit morceau de bois et trempez-les quatre ou cinq fois dans l'eau de savon sans les frotter, rincez ensuite à l'eau froide. C'est en pétrissant la flanelle dans les mains qu'on la fait rétrécir??

Noir brillant pour le zinc. — On prépare cette couleur en dissolvant 100 grammes de chlorure d'antimoine dans 1,15 litre d'alcool, additionné de 62,5 grammes d'acide salicylique. Les objets sont rapidement badigeonnés avec un linge. On répète la même opération le lendemain, mais cette fois, on fait sécher rapidement dans un endroit chaud, puis on donne à l'objet une légère couche de siccatif à l'huile. Cette dernière manipulation doit également être faite deux ou trois fois, en ayant soin que chaque couche de siccatif soit uniforme.

Manière de distinguer le fer de l'acier. — Si l'on dépose pendant quelques minutes une goutte d'acide sulfurique sur de l'acier, et que l'on rince l'objet après, il reste une tache noire, tandis que sur le fer il se produit une tache grise en faisant la même opération. La différence provient de la grande quantité d'acide carbonique contenue dans l'acier, tandis que le fer en contient très peu. Cet essai est utile pour éprouver la dureté de l'acier et le bon acier se reconnaît à ce que la tache noire se produit très rapidement. On ne peut opérer que sur des objets terminés et polis où l'on a soin de ne laisser tomber que le moins d'acide possible, afin de ne pas déprécier l'objet. Dans le cas où celui-ci aurait été enduit d'une légère couche de graisse pour le préserver de la rouille, il faut l'essuyer convenablement pour permettre à l'acide d'agir. Une autre précaution à prendre, c'est de ne pas essuyer la tache noire faite par l'acide sulfurique, mais de la rincer simplement avec de l'eau.

(La Science pratique)

Conservation des bois destinés à être enfoncés dans la terre : échelas, pieux, tuteurs, etc. — Tous les bois qu'on enfonce dans la terre sont voués à une destruction plus ou moins rapide. Leur durée est considérablement prolongée, lorsqu'on a le soin, avant leur mise en place, de les passer au feu de manière à les carboniser à une profondeur de 4 à 5 millimètres, sur toute la surface qui doit pénétrer dans le sol et même à quelques centimètres au-dessus : on les enduit ensuite de deux ou trois couches de coaltar (goudre houille) bouillant.

A défaut de goudron, on peut les faire tremper, durant 2 ou trois jours, dans une solution

de 5 à 10 p. 0/0 en poids de sulfate de cuivre (vitriol bleu du commerce) dans de l'eau, également bouillante; cette solution augmente de beaucoup leur dureté.

Ces moyens sont applicables à tous les bois, particulièrement aux échelas et tuteurs pour arbres et plantes quelconques, perches à houblon, palissades, pieux, clôtures, barrières, tuyaux de conduite, et, en général, à tous les bois exposés à un excès d'humidité.

Une manière de conserver les fruits consiste à les entourer de poussière de tourbe. On place les raisins ou autres fruits dans une caisse sur un lit de poussière de tourbe. Tous les interstices sont pareillement remplis de cette poussière. Des raisins ainsi conservés pendant tout un hiver, bien qu'exposés au froid dans une chambre non chauffée, se maintiennent en parfait état et sans avoir subi une diminution appréciable de volume. Le goût en était parfait.

Les gants tissés ou tricotés ne tardent pas à avoir le bout des doigts troués. Il est facile de remédier à cet inconvénient. Il n'y a qu'à introduire dans chaque bout de doigt un tout petit tampon de ouate. Cela suffit pour empêcher le frottement de l'ongle contre le gant.

Un remède simple et bon marché pour détruire les punaises c'est l'ammoniaque. Ce gaz pénètre dans les plus petites fissures. On n'a qu'à disposer quelques assiettes remplies d'ammoniaque dans la pièce où se trouvent des punaises, puis on ferme la chambre soigneusement pendant quelques jours. Après quoi on ouvre porte et fenêtres pour renouveler l'air. Si réellement il y avait des punaises, on en trouvera certainement quelques-unes de mortes, mais, à coup sûr, il n'y en a plus de vivantes. S'il y a plusieurs chambres contaminées, on renouvelle l'opération pour chacune d'elles.

LETTRE PATOISE

I ié d'aivopiaigi les lattres patoises. C'alailanque qu m'é aipri maimère, i vairo bin poyai en écrire aichebin enne belle : i éprouvé, vos m'echtiuseré :

Dain vote derriere correspondance, stu que signe sai lattre « Amen » pelle di covent de saint Djoset. Qu'a-ce que ci covent ? Aiy en és lai moitie que ne saimpe ço que ça. I veu le dire qu'man an le dit tchie nos, sti covent ia le mairiaidge, ?

En voici l'explication des véyes dgens :

Le mairiaidge c'a in djournée ; les dgerennes que sont feue grettant po y entrai, et ces que sont dedain, grettant po en souechi. Lai preuve en a li, pè l'hichtoire de lai Baibelé. Ai y en é des âtres que dian que le mairiaidge c'a le covent de l'aitreppé. To ces qu'y entrant és sont pe des trappistes ni des trapistines, main des aitreppais. I le veu bin craire. Examinas voue in po ço que se pèse devain d'être aitreppai. Les bouebes fain ios pu belles mines és baichattes qu'ai fréquentant. Tiain qu'ai se promenan d'aivo ios belles, ai les fain allai les premières, et dian : l'honneur aux dames. Aicheto mairiai, c'a âtre tchouse. Mairie ! diant-té. Reiche mes soulaies, i veu allai à motie. D'enne âtre sen, voites vos les ruses des djunes

feyes po aittirie ios galants. Elles sont pu que dgenties, elles ain toudges les pu bé sourires chu les lèvres, elles fain ios pu bé leuyes. T'ain le boube feume sai pipe, et qu'ai demain-de se lai femiere les dgeaine. oh non. diain teyes i aime bin coli. Mairiais, c'a atre tchose. Ote tai pipe, te m'empouegennes, voili çò qu'en oue.

An ri, an adjoueux enallam recidre lai bédiction di tiurie, coli dure in mois, et peu aipré venian les soucis et le réchte. I ne veu tot dire, car i n'aïpe l'intention de détrure totes les illusions qu'an se fait aivain de se mairiai. I veu seulement aittirie l'attention des djunes dgens chu çò qu'existe dain le mairtaidge, po que ai ne sechin a moins que des demé aitreppais. I ne veu pe signai moupaipie, car i crain d'être baittu pai les vies.

Bon djoué tot le monde.

Cote de l'argent

Du 25 août 1898

Argent fin en grenailles. *fr.* 106 *le kilo.*

Récréations du dimanche

¶ Solutions aux questions posées dans le N° 33 du *Pays du Dimanche* :

124. CHARADE.

Mal-herbe (Malherbe).

125. ÉNIGME.

Une plume.

126. QUESTION.

Le doux (Le Doubs).

127. MOT CARRÉ.

D A V I D
A V I S O
V I R E R
I S E R E
D O R E R

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Lustuérû à Delémont.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Champion, commis à Delémont; Marguerite d'Ajoie à Porrentruy; L. C. de Rosselet; Jeanne G. D. à Courrendlin.

132. MÉTAGRAMME.

- 1^{er} mot. — Un rassemblement.
2^{me} » — Un corps sphérique.
3^{me} » — Un crustacé.
4^{me} » — Certain mouvement de la mer.
5^{me} » — Un gallinacé.

133. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir les termes dont voici les définitions :

X	Une consonne.
X X X	Dieu vous en préserve.
X X X X X	Les marins l'invoquent en péril.
X X X	Se trouve dans le vin.
X	Une lettre de l'alphabet.

134. ÉNIGME.

Nous sommes plusieurs sœurs à peu près du même âge,
Dans deux rangs différents, mais du même apapage;
Nous avons, en naissant, un palais pour maison,
Qu'on pourrait mieux nommer une étroite prison.
Il faut nous y forcer pour que quelqu'un en sorte,
Quoique cent fois par jour on nous ouvre la porte.

135. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X	1° Prénom masculin.
X X X X X	2° Contraire de douce.
X X X X X	3° Synonyme de songer.
X X X X X	4° Reine étrangère.
X X X X X	5° Divinité mythologique.

¶ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 6 septembre.

Çà et là

La chaleur. — Il n'y a pas à dire. Le froid et le chaud sont d'excellents sujets de conversation.

C'est le chaud, en ce moment, qui rend éloquentes ses victimes.

Dimanche dernier, on a enregistré au thermomètre — à l'ombre bien entendu — le maximum de 33°2.

C'est peu si on compare cette température au maximum du siècle.

Ce maximum s'est produit deux fois à Paris, le 9 juillet 1874 et le 4 juillet 1881. C'était 38°4.

Depuis le milieu du dix-huitième siècle, ce degré de chaleur n'avait pas été atteint.

Comme on le voit, nous avons encore cinq degrés de marge. Donc, consolons-nous. Le mérite des comparaisons, dans ces cas, est précisément d'avoir une certaine vertu consolatrice.

La sieste. — Beaucoup de personnes, en cette saison, aiment à faire un petit sommeil l'après-midi.

Cette coutume est-elle saine ou malsaine ?

Les médecins — race semblable sur ce point aux grammairiens — n'ont pas encore tranché le litige.

Les uns autorisent, les autres déconseillent.

Hippocrate et Galien, assure-t-on, s'allongeaient après le repas de midi. On prétend même qu'Esculape se laissait aller à un léger sommeil. Mais Esculape a-t-il jamais existé ?

La sieste enfante parfois des migraines. Au moral, elle risque de rendre mous des gens qui n'ont pas besoin de s'amollir.

C'est surtout dans les pays chauds qu'on pratique la sieste. Les Espagnols en sont par-

tisans. Le mot lui-même est d'origine espagnole et la langue de Cervantès l'a empruntée elle-même à celle de Cicéron. *Siesta* dérive, en effet, de *sexta hora* (la sixième heure du jour).

C'est peut-être pour cela que les Espagnols ont été battus par les Yankees. *Time is money*, et, dormir, c'est perdre du temps, de l'argent et de l'avance.

Publications officielles

Les candidats qui se proposent de subir l'autisme prochain leur examen théorique ou pratique de notaire sont invités à envoyer leur demande à la direction de la justice avant la fin août.

Convocations d'assemblées

Bassecourt. — Le 28 à 2 1/4 pour renouveler la commission d'école, voter l'art. 10 du règlement de jouissance, statuer sur une demande des habitants de la *Cité*, etc.

Montavon. — Assemblée bourgeoise le 28 à 1 h. pour décider si la corporation veut conserver son assistance, statuer sur une réclamation, etc.

Les Bois. — Le 4 sept. après l'office pour passer les comptes, réparer un puits.

Fontenais. — Le 28 à 2 h. pour passer les comptes, décider et voter, cas échéant un règlement de police.

Rèclère. — Le 28 à 12 1/2 pour nommer l'adjoint, décider de quelle manière les terrains communaux seront mis en adjudication, etc.

Soubey. — Jeudi 1^{er} à 9 h. pour arrêter le budget, nommer l'instituteur, etc.

Lajoux. — Le samedi 27 à 7 h. du soir pour discuter du téléphone, de la vente des gaubes, de l'acquisition du Claniesin, etc.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 28 à midi pour voter le crédit pour les réparations de la tour.

En police correctionnelle !



Le Juge : « Voyons ! D'abord, votre personnalité. Etes-vous célibataire ou marié ? »

Le témoin : (souponnant).....

Le Juge : « Ah ! je comprends déjà !... Vous êtes marié ! »

L'Éditeur : Société typographique, Porrentruy.